

RÉUNION D'INFORMATION

Certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation

La société française est confrontée à l'émergence de risques liés au basculement d'une partie de la population dans une radicalisation plus ou moins violente. L'ensemble des corps professionnels et des territoires sont concernés par ces phénomènes. Le Cnam propose un nouveau certificat pour former des acteurs de haut niveau sur ces enjeux.

Première promotion du [certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation](#) à la rentrée 2018 au Cnam. Une formation qui vise trois objectifs principaux :

- Permettre aux professionnels de développer une connaissance multidisciplinaire des phénomènes de radicalisation (psychologique, juridique, géopolitique, etc.);
- Développer une réflexion transversale, critique et approfondie sur ces dynamiques;
- Aider les acteurs à mettre en place des outils innovants.

Le certificat comprend des cours théoriques et la réalisation d'un travail personnel. Ce cursus est accessible sur sélection via un dossier de candidature aux titulaires d'une licence ou à des acteurs justifiant d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine.

La formation est dispensée selon deux modalités :

- Cours du soir (octobre-décembre 2018) ;
- Sessions intensives à travers des journées regroupées (février-mars 2019).

Déroulement des réunions d'information

- Présentation du Cnam et de l'équipe Stratégies
- Présentation du certificat de spécialisation
- Programme détaillé
- Processus d'admission
- Modalités des enseignements
- Débat (questions/réponses)

Prochaine réunion d'information





3 octobre 2019
18h30 - 20h
2, rue Conté
75003 Paris
M° Arts et Métiers (lignes 3 & 11)
Salle 31.2.85
Accès 31, 2e étage, salle 85

Paris Saint-Martin/Conté

[Plan d'accès](#)

Contact
Hapsa Dia 01 58 80 84 57
csrad@lecnam.net ✉